

Séance du 9 février 1868

Présidence : MM. Lejeune Pierre, adjoint. Présents : MM. Champert, Illy Gaspard, Lejeune Jean, Bour Augustin, Mangin Joseph.

Le président expose que le tracé d'un chemin de fer de Faulquemont à Morhange est terminé ; il dit ensuite que ce chemin de fer peut être d'une grande utilité pour la contrée et pour Vallerange en particulier ; qu'il reliera au chef-lieu du département ; que ce chemin de fer amènera à plus bas prix dans nos parages les houilles et les marchandises de toutes sortes et permettra plus facilement d'écouler les produits de notre sol.

Le président expose en outre qu'il est question d'un chemin de fer qui relierait Morhange à Nancy par Château-Salins ; il fait remarquer au Conseil que cette ligne peut être aussi d'une grande utilité pour notre contrée et il invite le Conseil à délibérer sur les deux projets.

Le Conseil municipal après avoir mûrement délibéré et appréciant les motifs de M. le président, déclare d'abord abandonner le projet d'un raccordement entre Dieuze et Faulquemont.

Considérant que si le chemin de fer passait de Morhange à Faulquemont, il amènerait à Morhange, où s'approvisionnent les habitants de notre localité, des produits de l'industrie et du commerce, il y aurait avantage pour nous et pour la contrée.

Prie M. le Préfet de vouloir bien faire les demandes possibles pour obtenir que les travaux d'exécution de ce chemin de fer commencent le plus tôt possible.

Il fait des vœux pour que le chemin de fer de Nancy à Château-Salins soit construite (sic).

Il regrette que la dépense en vue d'une construction de maison d'école ne lui permette pas de faire une dépense pour aucun de ces travaux.

Fait et délibéré à l'unanimité ledit jour.

Suivent les signatures au registre.